

PREAMBULE

À l'occasion de la fête des pères, la Ville de La Baule-Escoublac, via sa plateforme en ligne jachetealabaule.fr, organise un jeu concours Instagram "Fête des pères".

MENTIONS LÉGALES

Article 1 : ENTITÉ ORGANISATRICE

La ville de La Baule-Escoublac, située au 7 avenue Olivier Guichard 44500, en France, organise un jeu concours gratuit et sans obligation d'achat intitulé "La fête des pères avec Jachetealabaule " du 13 au 20 juin 2021 (ci-après le « Jeu »), dont les conditions sont indiquées dans le présent règlement.

Cette opération n'est ni organisée, ni parrainée par Instagram.

Article 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce jeu concours est ouvert à toute personne physique majeure.

A noter que le jeu-concours n'est pas ouvert aux agents de la Ville.

Les participants devront être en mesure de se déplacer pour récupérer leur lot car aucune livraison ne sera faite par la Ville de La Baule-Escoublac.

La participation au jeu concours entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement, en toutes ses dispositions, des règles de déontologie en vigueur sur Internet, ainsi que des lois et règlements applicables aux jeux gratuits. Le non-respect d'une des conditions de participation énoncées dans le règlement entraînera la nullité de la participation.

Article 3 : PRINCIPE DU CONCOURS ET DURÉE

Ce jeu est annoncé sur le compte instagram de @jachetealabaule.

Conditions de participation :

- Être abonné au compte Instagram jachetealabaule
- Aimer la publication du jeu concours
- Identifier au moins 3 ami(e)s en commentaire
- Relayer la publication en story pour doubler ses chances en identifiant @jachetealabaule

Le jeu concours est ouvert du dimanche 13 Juin 2021, 18h au dimanche 20 Juin 2021, 18h (heure de Paris France).

Article 4 : DOTATIONS

Valeur totale des lots mis à contribution = 1 727,65€

A gagner : 5 lots

LOTS	COMMERÇANT	DOTATION	VALEUR
LOT 1	ELLE A L'OEIL DESIGN	Décoration murale en bois brut avec son accroche tout support	130,00 €
	A PAS DE LOUP	Panier garni : une bouteille de bière brassée à l'eau de mer (75 cl), un paquet de gâteaux apéritif poivre cumin, un pot de rillettes de Saint-Jacques, un pot d'émietté de maquereau et une boîte de sardines millésimées 2019, le tout présenté dans un panier de bois.	33,00 €
	RIVAGE THALASSO	2 Accès au Spa Marin de la Thalasso Rivage	58,00 €
	CINÉMA GULF STREAM	4 places de cinéma 8,90€ unité	35,60 €
	OUT OF SIGHT	Couteau US (réplique des couteau des soldats américains lors du débarquement en juin 44	30,00 €
	LA LOIRE ATLANTIQUE	Casquette "baseball" brodée pour un look résolument L.A ... Loire Atlantique	25,00 €
	TRAITEUR OLIVE THAI	1 BON pour : 1 poulet au curry panang avec son riz jasmin, 4 nems du moment, 4 morceaux de nougat asiatique	15,90 €
	LE 14	Deux sangrias offertes	12,00 €
Total Lot 1			339,50 €
LOT 2	LE BAULOIS BRETON	Mug "Bonne fête papa"+ 1 bière la bauloise + 1 bocal de tartinade + 1 sachet fleur de sel	18,00 €
	ATLANTIA	2 places au choix parmi la nouvelle programmation Dryadestivales	100,00 €
	HOME PIU	1 Panier "t'inquiète je gère" & 1 foutas assortie en 1x2m	54,90 €
	CHRISTOPHE ROUSSEL	DADDY COOL CRÉATION CHOCOLATÉE: Une création originale faisant un clin d'œil à un Papa détendu et branché ! La pièce est réalisée avec différents chocolats : - chocolat noir signature du Brésil Bahiana® à 67% de cacao, - chocolat au lait de St Domingue à 46% de cacao, - chocolat blond dulcely. Elle est garnie de rochers au praliné noisette maison.	34,00 €
	ALIX	ENSEMBLE DE PLAGE : 1 short de Bain Homme de la marque Haute Pression, 1 paire de Tongs Samba De Roda, 1 Foutas, 1 paire de lunettes de soleil, Un bonnet de Bain	92,90 €
	NOHEM	un soin spécifique homme anti-fatigue de 30 minutes	45,00 €
	CAVE D'ESCOUBLAC	Un magnum de rosé de provence "Teres"	15,00 €
	FISH & CHIPS	1 grand menu fish & chips 12,50+ 1 bière 5,5€	18,00 €
Total Lot 2			377,80 €
LOT 3	DROGUERIE EUREKA	Une déco design, tendance et très sympa skyline du « pays	29,00 €

		des vacances »	
	O MONDE DES SAVEURS	Panier garni : thé glacé, café, truffes caramels, Terrines de campagne pomme pilée, Craquant sésame et piment d'espelette, Cognac et Calvados en forme de cigare.	48,00 €
	LES AILES DE L'ESTUAIRE	Baptême de 20 min à bord de nos Bristell XL8	70,00 €
	L'ORANGE BLEUE	-110€ euros sur l'abonnement ENJOY (27 mois) ou FREE (12 mois). Validité fin août	110,00 €
	LE FONDANT BAULOIS	1 fondant baulois 300g + 1 tube de chocolat	17,90 €
	L.A LOIRE ATLANTIQUE	Casquette "baseball" brodée pour un look résolument L.A ...	25,00 €
	S BY JULIEN	Forfait shampoing, coupe, entretien barbe	45,00 €
	EL CHACO	Vin Argentin le CHE fruité et léger, dépaysement garanti	22,00 €
	LE BÔL	un poke bowl saumon	10,90 €
Total Lot 3			377,80 €
LOT 4	CENTRE EQUESTRE LA BAULE	1 balade à cheval sur la plage d'une heure	40,00 €
	EMMA PÂTISSERIE	Coffret composé de chocolats, dragées salées, tablettes de chocolat, confiture..	35,00 €
	MINAKO	Soin MADHAVA, durée 30 min. C'est un soin-massage indien du visage pour une détente globale	33,00 €
	CARPE DIEM	Chèque cadeau d'une valeur de 50 euros à déduire de l'addition	50,00 €
	L'ORANGE BLEUE	5 séances gratuites (nominatives) d'une valeur de 10€ chacune	50,00 €
	COMPTOIR DE L'ISLE	1 set de porcelaine comprenant 1 sucrier et 1 pot à lait	36,25 €
	CONCEPT STORE LAJARRIGE	Petite plaque de peinture de l'artiste Yann Dehays	49,00 €
	MON MEC ET MOI	Ceinture SKIMP unisexe, matériaux recyclable, anti-bactérien, se lave à l'eau et au savon et ne contient pas de métal.	35,00 €
Total Lot 4			328,25 €
LOT 5	L'ORANGE BLEUE	5 séances gratuites (nominatives) d'une valeur de 10€ chacune	50,00 €
	DIGITAL	Tondeuse nez et oreille + un porte clé BOSE	20,00 €
	BOULANGERIE MANCEAU	Panier avec caramel au beurre salé, Goûter maison "Petit Batzien", Chocolat Ruby sachet 200g	25,00 €
	LA LOIRE ATLANTIQUE	Casquette "baseball" brodée pour un look résolument L.A ... Loire Atlantique	25,00 €
	FREDDY CHAUSSURES	Coffret entretien chaussures made in France, muni d'un imperméabilisant, d'une éponge lustrant ,d'un cirage incolore et d'un chausse-pied. Le tout complété d'une paire de chaussettes homme et d'une paire de chaussettes femmes en fil d'écosse et côtes anglaises bambou	63,00 €
	LB MER	un repas pour 2 personnes comprenant 1 galette complète (Jambon, OEuf et Emmental) ou (Jambon, OEuf Champignons), une Crêpe Beurre Sucre ou Caramel et une Bolée de Cidre	35,00 €

	CRYSTAL NAILS	Fishspa en duo - 20min	48,00 €
	MARYLOU	1 bualois choc 4pers, 1 bualois praliné 4 pers, 1 gateau nantais 6pers	38,30 €
Total Lot 5			304,30 €
TOTAL			1 727,65 €

“La Ville de La Baule vous rappelle que la vente de boissons alcoolisées aux moins de 18 ans est interdite et que l'abus d'alcool est dangereux pour la santé”

Les dotations ne pourront en aucun cas être reprises ou échangées contre leurs valeurs en espèces ou contre toutes autres dotations. Aucune réclamation ne pourra être acceptée du fait d'une demande tardive.

Article 5 : DESIGNATION DES GAGNANTS ET REMISE DES GAINS

Le tirage au sort sera effectué par le service commerce de la Ville de La Baule-Escoublac le lundi 21 juin 2021 à 10h.

Parmi tous les candidats ayant rempli correctement les modalités, un tirage au sort sera effectué de manière aléatoire via l'utilisation d'une application.

La liste des gagnants sera publiée en ligne sur le compte Instagram @jachetealabaule.

Les gagnants seront ensuite contactés par mail ou par téléphone après le tirage au sort, au plus tard le vendredi 25 juin 2021.

Article 6 : MODIFICATION DES DATES DU JEU

La ville de La Baule-Escoublac ne saurait encourir une quelconque responsabilité si elle était amenée à annuler le présent jeu, à le réduire, à le prolonger, le reporter ou à en modifier les conditions.

Article 7 : VERIFICATION DE L'IDENTITE DES PARTICIPANTS

Les participants autorisent toute vérification concernant leur identité, leur lieu de résidence et leur appartenance aux réseaux communautaires. Toute indication d'identité ou d'adresse falsifiée, frauduleuse, fausse, mensongère, incorrecte ou inexacte entraîne l'élimination de la participation. Tout Participant ne remplissant pas ces conditions ou refusant de les justifier sera exclu du Jeu et ne pourra, en cas de gain, bénéficier de son lot.

Article 8 : RESPONSABILITE

La Ville de La Baule-Escoublac ne saurait être responsable en cas de dysfonctionnement du réseau Internet empêchant l'accès au jeu ou son bon déroulement.

La Ville de La Baule-Escoublac met tout en œuvre pour offrir aux utilisateurs des informations et/ou outils disponibles et vérifiés, elle ne saurait cependant être tenue pour responsable des

erreurs matérielles (notamment d'affichage sur les sites du jeu, d'envoi d'e-mails erronés aux participants, d'acheminement des emails), d'une absence de disponibilité des informations et/ou la présence de virus sur le site. La participation à ce jeu implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels ou piratage et les risques de contamination par d'éventuels virus circulant sur le réseau.

Il appartient à chaque participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique et téléphonique contre toute atteinte. La connexion de toute personne au site et la participation au jeu se fait sous son entière responsabilité.

En outre, la Ville de La Baule-Escoublac n'est pas responsable en cas :

- De problèmes de liaison téléphonique,
- De problèmes de matériel ou logiciel,
- De destruction des informations fournies par des participants pour une raison non- imputable à la ville de La Baule-Escoublac
- D'erreurs humaines ou d'origine électrique,
- Des perturbations qui pourraient affecter le bon déroulement du jeu, ou de dysfonctionnement du procédé de tirage au sort automatisé.

Dans tous les cas, si le bon déroulement administratif et/ou technique du jeu est perturbé par une cause échappant à la volonté de la Ville de La Baule-Escoublac, celle-ci se réserve le droit d'interrompre le jeu.

Toute fraude ou non-respect du présent règlement pourra donner lieu à l'exclusion du jeu de son auteur.

Article 9 : CONSULTATION ET INTERPRETATION DU REGLEMENT

Le présent règlement est consultable sur le site de la Ville de La Baule : www.labaule.fr

Le présent règlement est exclusivement régi par la loi française.

La ville de La Baule-Escoublac tranchera toute question relative à l'application du présent règlement, dans le respect de la législation française. Toute contestation ou réclamation relative à ce jeu devra être formulée par écrit et adressée à l'adresse du jeu et ne pourra être prise en considération au-delà d'un délai d'un mois à compter de la clôture du jeu.

Article 10 : INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

La ville de La Baule-Escoublac respecte la protection de vos données personnelles. Vos données sont collectées dans le cadre de votre participation au jeu concours « La fête des mères avec Jachetealabaule ». La base légale du traitement est l'intérêt légitime.

Vos données collectées seront communiquées au service commerce de la mairie de La Baule. Elles seront conservées 1 mois après la fin du jeu concours.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données ; Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données : dpo.labaule@cap-atlantique.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.